



RAPPORT RSE DE L'ADEME

2016

**UNE DÉMARCHE
D'EXEMPLARITÉ**

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

EXEMPLARITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	4
ENGAGEMENT SOCIÉTAL	6
MAÎTRISE DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	12
CADRE DE TRAVAIL	20

PRÉAMBULE

La prospective, l'encouragement de l'innovation et l'expérimentation sont des fondamentaux de l'action adémiennne et l'interrogation systématique des pratiques, une réelle discipline de travail. Des usages si ancrés que ses agents les appliquent naturellement à leur activité et leur vie professionnelle.

Ce premier Rapport Sociétal et Environnemental de l'ADEME est l'occasion de mettre en lumière l'expérience de l'Agence dans sa propre gestion des problématiques environnementales et sociales. Il témoigne d'une démarche qui s'attache à éprouver en son sein, la faisabilité et la pertinence des conseils et des outils développés par l'Agence : système de management environnemental, plans de déplacement entreprise, Bilan Carbone, compostage des déchets... l'Agence les a tous expérimentés !

Il arrive un temps où des enseignements doivent être tirés de ces expériences, un temps où les résultats doivent être mesurés, expertisés, consolidés et approfondis.

Ce premier rapport se veut tourné vers l'avenir et met en avant les marges de progrès de l'Agence, pour engager sa direction et l'ensemble des collaborateurs dans un processus d'amélioration continue.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche initiée fin 2016 du Projet d'entreprise.

Chacune et chacun peut être fier du parcours accompli, et je forme le vœu qu'ensemble, nous allions toujours plus loin pour relever notre challenge d'exemplarité.

BRUNO LECHEVIN

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADEME



RECHERCHE D'EXEMPLARITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

UN ÉTAT D'ESPRIT ET UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Promouvoir et accompagner le développement durable est la mission générale de l'Agence et la grande fierté de tous ses collaborateurs. Cette responsabilité vis-à-vis de la société, l'ADEME l'a traduite en interne en s'engageant dès 2004 dans une démarche d'exemplarité sur le plan environnemental. Nourrie des diverses expertises de l'Agence, s'appuyant sur l'intelligence collective et un réseau interne de bonnes volontés, elle a permis de faire émerger de nombreuses initiatives et d'entretenir jusqu'à aujourd'hui une dynamique de réflexions et d'expérimentations à tous niveaux.

« La Direction Régionale Corse certifiée ISO 14 001 dès 2006 a entrepris une démarche volontaire pour évoluer vers l'ISO 26 000 : Le SME a été nécessaire en terme d'exemplarité et les objectifs ont été atteints au bout de 5 ans. Face au risque de stagnation et à la réduction des marges de manœuvre, nous avons décidé de tester l'évolution vers l'ISO 26000. Cela nous a permis de continuer la démarche d'exemplarité mais sans la lourdeur de la certification et de passer à un système plus novateur et fédérateur, plus global et managérial. Nous sommes en cours de capitalisation pour permettre un retour d'expérience vers l'ensemble de l'ADEME ».

! 33 implantations : 1 animateur et 22 correspondants formés et réunis régulièrement ; 6 implantations régionales engagées dans une démarche de certification ISO14001 : Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Ile De France, Poitou-Charentes

Axe de progrès

Élargir la dynamique ADEME exemplaire à la RSE et mettre en place les outils de pilotage et de suivi des actions de manière à avancer sur la base d'un diagnostic partagé.



© Arnaud Bouissou



ÉTAPES CLÉS DE L'ENGAGEMENT DE L'ADEME

2004

- Stratégie nationale du développement durable engagée.

2005

- Lancement du réseau « ADEME exemplaire » (ADEX).
- Certification ISO 14 001 de la direction régionale Poitou-Charentes.

2007

- Bilan Carbone.

2008

- Signature Charte développement durable des établissements publics.

2010

- Double certification ISO 9001 et ISO 14001 en direction régionale Basse-Normandie.
- 1^{ère} participation à la semaine européenne de réduction des déchets.

2012

- Bilan « gaz à effet de serre ».
- 1^{ère} participation à la semaine du développement durable.

2015

- Audit énergétique.

2016

- Mise en place d'une cellule qualité-transversalité-RSE.

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

ÉCOUTE, PARTAGE ET IMPLICATION



© Providence doucet

1. RECHERCHE CONSTANTE D'EFFICACITÉ, TRANSPARENCE ET DÉONTOLOGIE

L'ADEME soutient et alloue des aides aux projets présentant le meilleur impact environnemental, économique et social. Un choix collégial effectué par des commissions qui intègrent des personnalités représentatives des différentes parties prenantes. Ce choix est motivé et argumenté en toute transparence et s'appuie sur une approche multi-critères.

« Pour la mise en œuvre du « Fonds Chaleur », les projets de chaufferies biomasse, par exemple, sont examinés au regard des contraintes techniques et financières locales, avec le souci constant d'optimiser les fonds publics. Les solutions retenues sont les plus performantes pour produire plus d'énergie renouvelable en substitution des énergies fossiles. Mais ça n'est pas le seul critère : l'Agence reste attentive aux impacts sociaux et environnementaux des projets notamment sur la qualité de l'air et la

proximité de l'approvisionnement. Cela se traduit par une exigence de l'ADEME pour qu'un plan d'approvisionnement réfléchi soit fourni. Ce dernier devant à minima intégrer une gestion forestière raisonnée, le recours à une certaine quantité de bois issu de forêts gérées durablement (certifications PEFC et FSC) mais aussi un prix de la chaleur produite pour les usagers. »



40%

du montant des achats 2016
effectué auprès de PME.

L'ADEME a depuis longtemps choisi de s'inspirer des règles de régularité et de performance des marchés publics et les achats ont progressivement été mutualisés. Les procédures de l'Agence font l'objet de conseils et contrôles conduits par la Direction des Achats de l'État. Une commission des marchés a été mise en place pour garantir la transparence des consultations et veiller à l'équité. Un suivi des fournisseurs ainsi qu'un bilan des achats sont également réalisés chaque année.

Axes de progrès

Poursuivre la professionnalisation des pratiques d'achat en renforçant les critères économiques et les critères RSE.

Favoriser le développement de ses pratiques d'achat vertueuses auprès des sous-traitants et partenaires.

A l'ADEME, l'emploi et la gestion de ressources publiques sont maîtrisés par un dispositif de contrôle à plusieurs niveaux, validé par un comité d'audit. La mise en œuvre de ce dispositif est vérifiée régulièrement par des auditeurs internes ainsi que par les organismes de contrôle de l'Etat. Pour écarter les risques de conflit d'intérêt, des règles ont été mises en place, par exemple en vérifiant l'absence de lien entre des salariés de l'ADEME et des bénéficiaires de ses aides ou de ses marchés.

« Il peut arriver qu'un membre de jury d'une instance délibérative soit lui-même porteur d'un projet. Il lui est alors demandé de s'abstenir de participer aux échanges sur leur dossier. C'est une règle saine qui permet de pallier le risque de conflit d'intérêt tout en préservant la possibilité de former des jurys, dans des domaines de spécialité, où les experts sont peu nombreux. »

Axe de progrès

Finaliser le travail entrepris pour aider les ingénieurs de l'ADEME à prendre en compte dans leur pratique les points essentiels de la charte nationale de l'expertise.

2. ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES ET PROXIMITÉ DE TERRAIN

Les acteurs économiques et la société civile siègent au Conseil d'Administration de l'ADEME et participent aux réflexions de l'Agence et à son fonctionnement. Associations et entreprises sont intéressées aux activités de l'Agence via des commissions consultatives nationales / régionales et des « comités partenaires ».

En 2016, l'Agence a lancé un travail de concertation interne mais aussi externe avec le monde économique pour mettre à jour sa précédente stratégie de mobilisation des entreprises. Plus de 70 intervenants externes issus des principales organisations professionnelles, d'acteurs de soutien au monde économique et d'entreprises elles-mêmes ont été interrogés sur les nouvelles orientations stratégiques de l'ADEME en faveur des entreprises pour la période 2017-2021.

! L'ADEME s'est engagée à promouvoir la « Charte de la participation du public » signée en décembre 2016. Elle devra décliner progressivement cet engagement et l'intégrer à ses pratiques en interne.

« » « En Alsace, en Corse et en Guadeloupe, les Directions Régionales ont lancé des enquêtes auprès de leurs publics cibles. En Alsace, dans le cadre de notre démarche qualité et d'amélioration continue, nous procédons à des enquêtes de satisfaction ciblées auprès des bénéficiaires de nos aides et non ciblées, en signature de nos mails, auprès de tous nos contacts. A l'occasion de cette enquête, un tirage au sort est organisé parmi les répondants : le gagnant se voit attribuer un panier garni de produits issus de l'agriculture biologique. »

Axe de progrès

Lancer en 2017 une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires de ses actions (engagement COP 2016-2019) pour améliorer la qualité de service.

Avec 22 implantations dans les territoires métropolitains, 8 localisations ou représentations en outremer et 3 sites centraux, l'ADEME présente un ancrage territorial fort. À Sophia-Antipolis, nous participons au club des entreprises du technopôle. Une proximité territoriale qui permet à l'Agence d'être à l'écoute des besoins locaux, proche de ses cibles, avec des collaborateurs impliqués dans le tissu territorial. Un choix assumé puisque tous les sites préexistants ont été maintenus, malgré la récente réorganisation régionale.

! En 2008, l'ADEME a participé à l'opération « made in Angers » et ouvert les portes du site du Grésillé pour promouvoir ses activités et bonnes pratiques. A renouveler !



© Laurent Mignaux - Terra





3. DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE DEMAIN

L'action de l'ADEME s'inscrit résolument dans le cadre du développement de futures expertises nationales.

- L'Agence encourage la vocation des jeunes et leur permet de gagner en expérience : accueil de volontaires dans ses implantations ultramarines (15 volontaires accueillis en permanence dans les territoires grâce à une convention de 2011 renouvelée en 2016 avec l'Agence du service civique). 40 stagiaires sont également accueillis chaque année, ainsi que 12 à 18 personnes en formation en alternance.
- Un programme de formation par la recherche, conduit en partenariat avec des entreprises et des collectivités locales, a permis de former 1 500 docteurs depuis 25 ans ; un capital humain de haut niveau dans de multiples disciplines. 60 % des docteurs formés avec l'ADEME sont aujourd'hui dans le domaine de l'environnement.

! Depuis 2014, l'Agence intègre des contrats d'avenir à ses équipes. Ils étaient 8 en 2014, 11 en 2015, et 9 en 2016. Des chiffres volontaires, mais inférieurs aux ambitions d'intégration de l'Agence.

« Mon rôle de tuteur, accompagnant un emploi d'avenir entre 2014 et 2017, m'a obligé à remettre en question mes méthodes de travail afin de bien expliquer et faire ressortir l'intérêt des tâches que je demandais. La durée du contrat de 3 ans est un atout qui m'a permis de voir évoluer la personne. De son côté la personne bénéficiant du contrat d'avenir a fait l'apprentissage des codes du milieu du travail. Elle a pu être autonome sur le poste de secrétaire administratif et réaliser des tâches dans des délais contraints »

Axes de progrès

Favoriser avec nos partenaires l'accueil de volontaires au service civique pour accompagner la transition énergétique et écologique.

Accroître l'investissement de l'Agence dans la réinsertion professionnelle et intégrer plus de Contrats d'Avenir pour mieux contribuer à l'emploi des publics en difficulté.



© Sandro Katalina

1500

docteurs formés avec l'ADEME depuis 25 ans.

4. DÉPLOIEMENT D' ACTIONS POUR LUTTER CONTRE TOUTES LES DISCRIMINATIONS

L'ADEME agit en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, dans son fonctionnement interne comme avec ses fournisseurs.

! 19% de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap réalisé en 2004. Ce taux est passé à 84% en 2015. Il est de 74% en 2016 ! *

* Hors personnels des sites de moins de 20 salariés.



« L'accord Égalité professionnelle conclu en 2012 a renforcé la mobilisation de chaque adémien sur les enjeux du handicap. L'Agence a participé aux semaines nationales et européennes pour l'emploi des personnes handicapées et multiplié les contacts avec les acteurs de leurs formations pour faire connaître ses métiers. Elle informe systématiquement ALTHER et Cap Emploi de ses nouveaux recrutements (dont certains ont été réservés). Pour que cette envie d'intégrer la différence soit partagée par tous, l'Agence a également édité à destination de ses encadrants et salariés le guide « Travailler ensemble avec nos différences » et adhéré au groupement sur les achats pour l'adaptation des postes de travail. Le marché d'entretien des espaces verts du site du Grésillé à Angers a été confié à une entreprise d'insertion. »

Axes de progrès

Relancer les contrats faisant appel au secteur protégé (recours à ce secteur en baisse depuis 2013).

Mieux communiquer sur les métiers de l'ADEME, afin de mieux faire correspondre l'offre de collaboration des personnes en situation de handicap ou issues de la diversité avec les besoins de l'Agence.



L'Agence s'attache à éviter toute discrimination dans ses campagnes de communication.

« Nous présentons dans nos campagnes de communication les Français dans toute leur diversité : nous avons par exemple fait une série d'affiches en mettant en situation des « vrais » conseillers des Espaces info-Energie quels qu'ils soient. Nous mettons également en avant la cause féminine en sensibilisant sur la place et le rôle des femmes en matière de changement climatique. »



© Annie Spratt

5. PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ SUR LE SITE DU SIÈGE SOCIAL

En 2011, l'ADEME a confié à la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) un recensement faune et flore du site du Grésillé à Angers. Son rapport met en évidence une certaine pauvreté des espèces tant animales que végétales.

! Afin d'améliorer la biodiversité sur le site, une gestion différenciée des espaces a été mise en place. Des abris pour les hérissons, les mésanges et les chauve-souris ont été installés.

En 2015, l'ADEME participe à son échelle à la préservation des abeilles en proposant à un apiculteur de positionner quelques ruches sur le site.

! La gestion des ruches est assurée par un apiculteur indépendant qui encadre les personnels souhaitant participer à leur entretien. Des actions complémentaires d'informations sur le monde de l'apiculture et ses enjeux ainsi que des ateliers sur l'utilisation des produits de la ruche ont été proposés au personnel.

0%

de produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien du site.

100 kg

c'est le poids de la première récolte de miel (pour 3 ruches) !



© Rawpixel

MAÎTRISE DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

UN SOUCI D'EXEMPLARITÉ

Par conviction et par cohérence professionnelle, l'ADEME travaille à diminuer les impacts environnementaux liés à son propre fonctionnement en utilisant tous les leviers à sa disposition et en allant au-delà des pratiques usuelles.

Actions engagées

L'Agence met à profit son expertise interne pour éprouver sur elle-même les outils qu'elle développe. Elle encourage les initiatives individuelles et questionne systématiquement ses usages et pratiques jusque dans les gestes quotidiens. L'opération ADEME exemplaire a notamment sollicité l'ingéniosité collective des adémiens et s'est transformée en un formidable accélérateur de la circulation des astuces et nouvelles approches.

Axes de progrès

Relancer l'émulation sur les « éco-gestes » grâce à la créativité et aux connaissances des adémiens, en complément des mesures purement techniques.

Répondre à l'une des préoccupations principales des adémiens : tendre vers le Zéro déchet*, notamment sur la consommation papier (toujours 70 tonnes de déchets papier en 2014 !).

* Enquête « Mieux travailler ensemble » du Projet d'entreprise.



1. MISE EN PLACE DE DIAGNOSTICS POUR AGIR

L'ADEME a contribué à l'élaboration de la méthodologie d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre et l'a adoptée en interne dès 2007. Forte de son expertise, elle a dépassé les exigences réglementaires en identifiant ses émissions indirectes (infrastructures, achats, déplacements des visiteurs...), au-delà des seules consommations d'énergie.

EMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE PÉRIMÈTRE DE FONCTIONNEMENT

Catégorie d'émissions	Emissions de GES (tCO ₂ e*) en 2011	Emissions de GES (tCO ₂ e*) en 2014
Scope 1	719	483
Scope 2	258	132
Scope 3	6 295	5 561
Total	7 272	6 176

Catégories d'émissions : Emissions directes de Gaz à Effet de Serre = Scope 1 / émissions indirectes associées à l'énergie = Scope 2 / autres émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre = Scope 3

COMPARAISON DES RÉSULTATS DES BILANS 2011 ET 2014 SUR LE PÉRIMÈTRE DE FONCTIONNEMENT

Périmètre fonctionnement	t CO ₂ e*	
	2011	2014
Sous-postes		
Chauffage fossile et réseaux urbains	548	407
Electricité	225	203
Climatisation	68	36
Achats de fonctionnement	962	794
Frêt	61	90
Déplacements	3 665	3 241
Déchets directs	14	16
Immobilisations	1 730	1 389
Total	7 272	6 176

* tCO₂e = tonne de CO₂ équivalent carbone



© Fotolia - Kadmy



© ADEME

818 000 tCO₂e

économisées en 2014 grâce aux aides attribuées par l'ADEME aux porteurs de projets.

-13,3%

en consommation électrique sur Paris entre 2011 et 2014 ; et -5,5 % sur Angers.



1 100 tonnes d'émission de GES* en moins entre 2011 et 2014 sur le périmètre de fonctionnement de l'Agence, soit -15 % (contre 6 % exigé au plan d'actions).

* Gaz à effet de serre.



« L'ADEME a largement dépassé son objectif de baisse d'émissions de GES sur la période 2011-2014. Grâce au déploiement de mesures d'optimisation et d'économie, l'Agence a constaté un net recul de son empreinte carbone sur tous les postes : -26 % sur le chauffage, -10 % sur l'électricité, -47 % sur la climatisation notamment des salles serveurs, -12 % sur les déplacements de personnes, dont -5 % sur les trajets domicile-travail, -5 % sur les déplacements professionnels et -23 % sur les trajets des visiteurs. »

Axes de progrès

Mettre en œuvre les actions pour atteindre l'objectif de réduction de -20 % à -25 % sur la période 2011-2020.

Poursuivre la stratégie bas-carbone engagée depuis 2004, qui repose sur 3 axes (a. Adhésion de l'ensemble du personnel à la démarche ; b. Actions de réduction des émissions de GES sur les principaux postes d'émissions ; c. Amélioration du suivi des émissions et des résultats obtenus).

En 2015, l'ADEME a réalisé un premier audit énergétique sur le périmètre de fonctionnement du site d'Angers, sur le poste électricité du site de Paris et sur l'ensemble de sa flotte automobile. Une étude riche d'enseignements pour conduire des actions correctives utiles et efficaces.

Axe de progrès

Généraliser le suivi des consommations d'énergie sur les différents sites au moyen de plans de comptage réguliers, affiné par familles d'usages.

2. RECHERCHE D'UN MIEUX DISANT POUR LES BÂTIMENTS ET LEURS USAGES

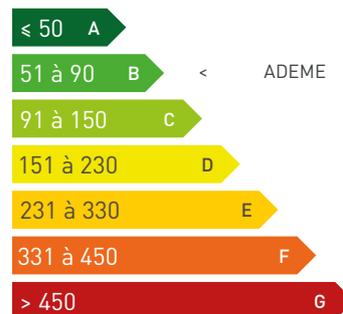
L'ADEME entend maîtriser les ressources et valoriser les déchets sur l'ensemble des bâtiments occupés, qu'elle en soit propriétaire (Angers - Le Grésillé, Valbonne - Sophia Antipolis et Hérouville St-Clair) ou locataire.

! Angers - Le Grésillé est à 77 kWh/m², et à 34 kWh/m² sur son bâtiment « D », BBC.

CONSOMMATION EN KWHEP/M² DE SHON 10141,5

Bilan Énergétique : 77 kWhEP/m².an

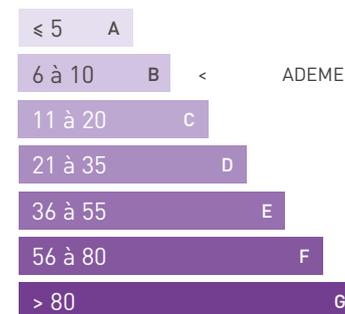
Bâtiment économe



Bâtiment énergivore

Bilan CO₂ : 8,0 kg CO₂e/m².an

Faible émission de GES



Forte émission de GES

« Il n'y a pas de petites économies électriques ! Outre l'amélioration de la performance moyenne de ses bâtiments et la rationalisation de son parc informatique, l'Agence a installé des minuteurs dans toutes ses parties communes et lancé des opérations de « relamping » en LED. Des fontaines à eau chaude ont été déployées pour remplacer les bouilloires individuelles et des panneaux solaires installés à Angers - Le Grésillé pour la production d'eau chaude du bâtiment de la restauration collective. »

Axes de progrès

A chaque site ses spécificités :

Sur Paris, le projet de déménagement vers un site disposant d'objectifs environnementaux ambitieux validés par une certification HQE® et une double labellisation BBC de l'association EFFINERGIE et MINERGIE® offre de nouvelles perspectives ! Une consommation annoncée à 40 kWh/m²/an. Installation du personnel dans ces locaux prévue fin juin 2018.

Sur Angers - Le Grésillé, l'audit énergétique de 2015 recommande une baisse de la température de consigne de 2°. La facture de chauffage diminuerait de 9%, et 10% supplémentaires pourraient être atteints avec des mesures d'isolation. Sans oublier les actions sur les usages et les changements de comportement.



© CFotolia - Pressmaster

3. OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS

Nécessaire au fonctionnement de l'Agence, l'informatique (bureautique / serveur) consomme autour de 350 kWh par poste. Le challenge : réduire la consommation et accroître la longévité des équipements à service égal !

Actions engagées

Depuis 2006, le cycle de renouvellement des matériels informatiques a été prolongé et le partage encouragé :

- Chaque poste est évalué avant changement, puis donné au milieu associatif,
- Les imprimantes collectives ont remplacé presque toutes les imprimantes individuelles,
- L'encre est issue de cartouches recyclées, qui poursuivent leur cycle après utilisation,
- La location-service de photocopieurs a été déployée, en retenant l'argument de l'éco-fonctionnalité.

Axes de progrès

Poursuivre la généralisation de l'extinction systématique des copieurs le soir (gain estimé à 264 Kwh/an par photocopieur).

Effort à porter sur l'usage des photocopieurs, notamment sur la consommation de papier.

**-25% à
-30%**

de gain estimé sur la consommation électrique d'un serveur quand il est éteint sur les plages de non utilisation et arrêté le week-end.

4. RÉDUCTION DE L'IMPACT DES DÉPLACEMENTS

Le transport représente le 1^{er} poste d'émissions de gaz à effet de serre de l'Agence. Le challenge : remplir ses missions territoriales à moindre coût-carbone.

Trajets professionnels :

! Entre 2014 et 2016 les kilomètres parcourus en avion ont chuté de 9 % (extrait des valeurs transmises par l'agence de voyage).

Trajets Domicile-Travail

! Mise en place au 1^{er} octobre 2016 de l'indemnité kilométrique vélo, qui est demandée par 13 % du personnel. Le parcours moyen en vélo sur le trajet domicile-travail A/R par jour est de 7 km.

Actions engagées

Pour limiter les déplacements, l'ensemble des sites de l'ADEME ont été équipés en visioconférence et webcams individuelles, et les formations en e-learning ont été développées.

Le vélo a été encouragé pour les trajets domicile-travail, avec des aides à l'acquisition, la construction d'abris, la mise à disposition de solutions de réparation, l'indemnité kilométrique vélo et la prise en charge de parkings à vélo sécurisés dans les gares. Une navette est également financée entre la gare d'Angers Saint-Laud et le site du Grésillé. La possibilité de voyager en 1^{ère} classe pour les trajets > 3h a été développée afin d'encourager le train face à l'avion. La flotte de véhicules diesel fait progressivement place à une flotte hybride. Enfin le recours à l'autopartage et au covoiturage sont testés dans l'objectif de réduire le parc de véhicules de service et d'optimiser la flotte.

Axes de progrès

Améliorer la compréhension des déplacements des adémiens et visiteurs avec des outils de consolidation de données.

Inciter les équipes à réaliser des challenges de mobilité sur un maximum d'implantations.



© ADEME



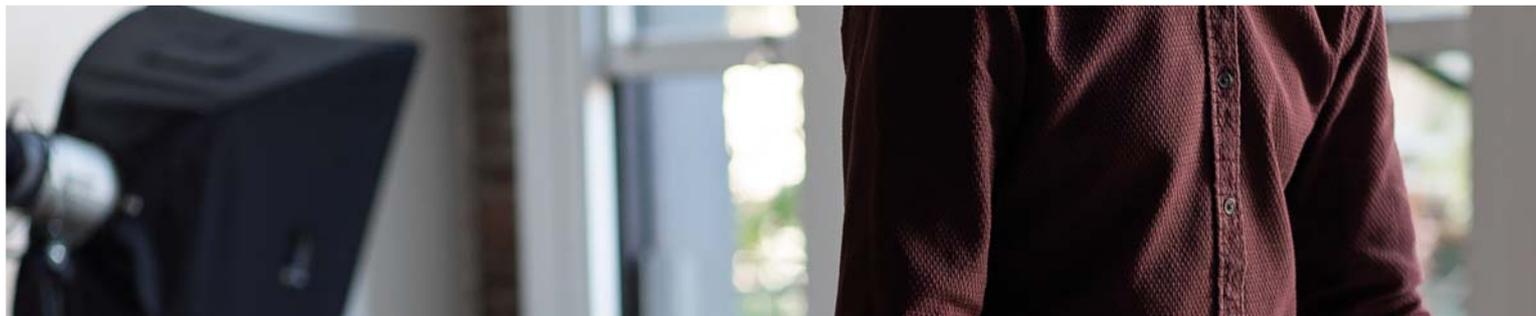
© ADEME

96 gCO₂/km

Contenu CO₂ moyen
du parc en 2016.

31%

de véhicules
électriques et hybrides
dans la flotte interne.



© Bench accounting

5. DÉPLOIEMENT DE POLITIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

Avec plus du tiers de ses marchés intégrant des clauses environnementales et/ou sociales, l'ADEME dépasse l'objectif de la Direction des Achats de l'État depuis plusieurs années.

Actions engagées

- Acquisition de produits durables ou réalisés dans des conditions environnementales performantes,
- Sollicitation d'entreprises adaptées,
- Préférence pour des prestataires et fournisseurs certifiés ou écolabellisés.

! 40 % des montants engagés en 2015 étaient des marchés responsables. Un taux porté à 81 % pour les marchés portant sur le fonctionnement de l'Agence.

« *Tout comme les fournitures et le mobilier de bureau, le papier est écolabellisé et 100 % d'origine recyclée. Les cahiers des charges achats de l'Agence intègrent des critères pour évaluer les distances de livraison entre le fournisseur et le site à livrer. Une exigence qui s'applique à tous types d'achats : la restauration collective, les prestations intellectuelles, mais également l'évacuation des déchets issus des sites et sols pollués. La virtualisation n'est pas oubliée, avec la demande explicite aux hébergeurs de pouvoir mesurer et suivre la consommation énergétique des serveurs. »*

Axe de progrès

Implémenter dans le système d'information de gestion des fonctionnalités pour suivre les critères environnementaux et les critères sociaux des achats.





© ADEME

6. OFFRE DE RESTAURATION COLLECTIVE À LA POINTE DE LA RSE SUR ANGERS

Avant d'être investie d'une mission contre le gaspillage alimentaire, l'ADEME s'est engagée dès 2010 dans une démarche globale pour améliorer la restauration collective de son siège à Angers - Le Grésillé... le tout à coût maîtrisé !

- ! Mise à disposition d'un plat végétarien à chaque service et réduction des portions de viande pour limiter l'impact des repas en GES,
- Modification du positionnement du pain dans la ligne de self afin d'en limiter le gaspillage,
- Tri des déchets par les convives,
- Réalisation du compost sur site à partir des déchets de restauration et des déchets verts d'entretien du site par les jardiniers,
- Actions d'éducation alimentaire et opérations Zéro déchet.

« » « L'Agence a rédigé un cahier de charges imposant la recherche de produits d'origine locale et/ou bio ainsi que l'affichage de l'équivalent GES d'un plat servi. Notre constat : l'amélioration de la qualité de l'offre a permis de réduire le gaspillage. »

71g

C'est le poids* des restes alimentaires d'un repas sur Angers - Le Grésillé (contre 100 à 130g pour un repas de restauration d'entreprise en France).

* Poids moyen maxi mesuré.

21%

de produits Bio dans les achats alimentaires du restaurant d'Angers en 2016.

Axe de progrès

Généraliser la prise en compte de critères en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les marchés de prestation de restauration pour les colloques organisés par l'ADEME.



CADRE DE TRAVAIL FAVORABLE À L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES ADÉMIENS

Depuis 2013, l'ADEME a mis en place un baromètre social interne qui confirme chaque année la conviction des adémiens sur l'utilité de leurs missions et leur fierté d'y participer.

« Le dialogue social est historiquement soutenu à l'ADEME où les canaux pour échanger et permettre l'expression de chacun sont nombreux. L'Agence encourage chacun à faire progresser les valeurs qu'elle défend en contribuant à la réflexion à travers ses réseaux internes, forums de discussions et espaces collaboratifs. Parmi tous ces canaux, l'intrADEME est la vitrine et le centre de ressources de ces échanges. »

Axes de progrès

Fédérer le personnel autour du projet d'entreprise initié fin 2016 pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique : généralisation, stratégies cibles, orientation « clients ».

Dégager un temps de réflexion et de travail collectif en vue d'un fonctionnement interne toujours optimisé : mieux travailler ensemble, conforter et partager l'expertise, utiliser à plein le potentiel du numérique, innover et renforcer l'exemplarité.

! Pour renforcer la transversalité des activités, diffuser les bonnes pratiques et consolider les connaissances nécessaires à la tenue des postes, 44 réseaux internes organisent des rencontres professionnelles impliquant 900 agents environ.

En 2016, les salariés de l'ADEME sont :

85 % à se déclarer fiers de travailler à l'ADEME.

74 % à se déclarer motivés par leur mission quotidienne.



©Igor Lubinetsky, ADEME



© Igor Lubinetsky, ADEME

1. DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Agence d'expertise, l'ADEME est à l'écoute de toute innovation ou évolution technique et scientifique. 86% de ses salariés sont cadres, et 67% travaillent à des missions scientifiques ou techniques. L'Agence mobilise des moyens significatifs pour entretenir et développer les compétences, notamment en favorisant la formation à distance, le e-learning et les COOC (corporate open online course).

Axes de progrès

Poursuivre le renouvellement des intitulés métiers initié en 2015 afin de simplifier la mise en place de parcours professionnels pour chaque métier nécessaire à l'Agence.

Mettre en œuvre le chantier « expertise et gestion des connaissances » du projet d'entreprise.

3,5%

de la masse salariale est consacrée à la formation continue (obligation légale : 1%).

2. RECHERCHE CONSTANTE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La promotion de l'égalité professionnelle a fait l'objet d'un plan d'actions lancé et porté par la direction, les syndicats et l'ensemble du personnel depuis 2012. L'intégration des personnes en situation de handicap et l'égalité entre femmes et hommes se veulent mieux prises en considération.

! En termes de progression professionnelle, l'Agence travaille à rejoindre la parité dans ses promotions et son encadrement. Côté salarial, un dispositif d'égalité a été mis en place pour les retours de congés de maternité ou d'adoption.

Axe de progrès

Faire reconnaître les avancées positives en s'engageant dans la démarche de labellisation (AFNOR) «Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et lancer une réflexion pour intégrer les aspects liés à la diversité.

« » « La proportion de femmes dans les postes d'encadrement progresse, mais n'est encore que de 32% en 2016. Après l'Accord de 2012, une enquête a été commanditée et des entretiens de carrière spécifiques à cette problématique sont organisés à la demande pour lever les freins d'évolution. »

53%

de femmes parmi les cadres (2016).



© Sidarth Bhatia

3. RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

Depuis l'année 2000, concilier vie professionnelle et vie personnelle est plus simple à l'ADEME avec une gestion annualisée du temps de travail. Chacun peut organiser ses journées en horaires variables tout en respectant des plages fixes, gérer dynamiquement ses heures supplémentaires et son compte épargne-temps. L'Agence expérimente également depuis décembre 2016 une formule de télétravail, déjà sollicitée par plus du tiers des employés. En matière de réduction des GES, l'optimum a été expertisé par les spécialistes internes du transport à 1 jour de télétravail par semaine.

! La mise en place du dispositif de «temps partiel choisi » a bénéficié à 26,2% des salariés en 2016 (contre 13% en 1992). L'Agence a également souhaité que le CE puisse gérer une part du budget formation, à hauteur de 10% pour soutenir des projets de développement personnel.



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



www.ademe.fr / [twitter@ademe](https://twitter.com/ademe)

ISBN 979-10-297-0822-0 Conception graphique : Caractère Juin 2017
Crédits photos couverture : Daniel Funes Fuentes ©

010214



9 791029 708220